

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 24 Février 2023.

Compte-rendu du Conseil Municipal

31 Mars 2023

Début à 20h00

Présents (15/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Freddy GOUTTE, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Thierry VANEL, Sylvie CARRET ; Alain FARJOT ; Romain VERNY ; Bertrand GIROUD.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte CHAMFRAY

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



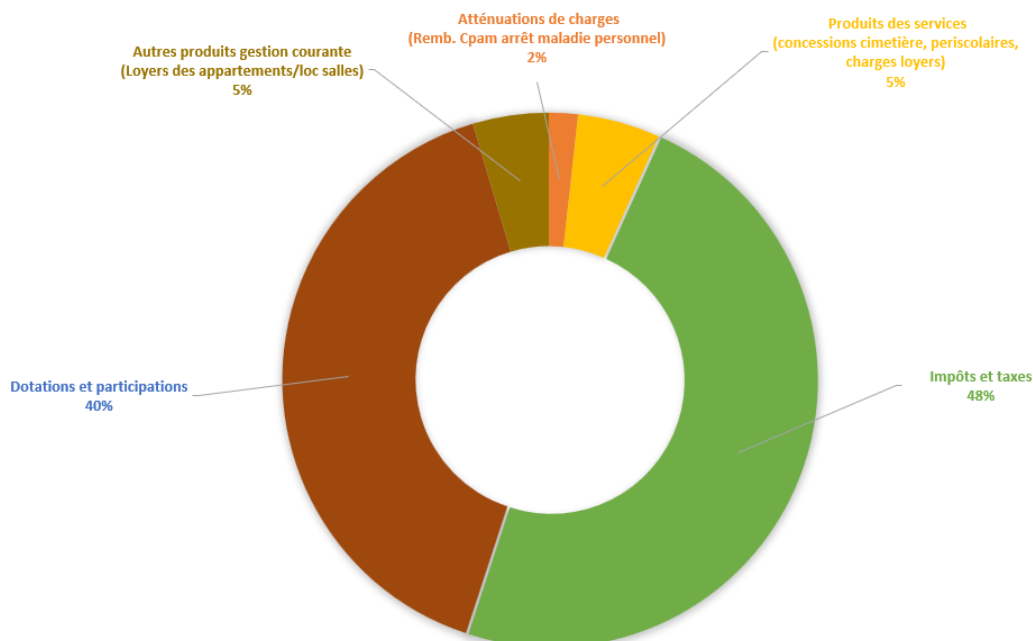
Commission Finances

Bilan des dépenses réalisées sur l'année 2022 sur le Budget principal (CA2022)

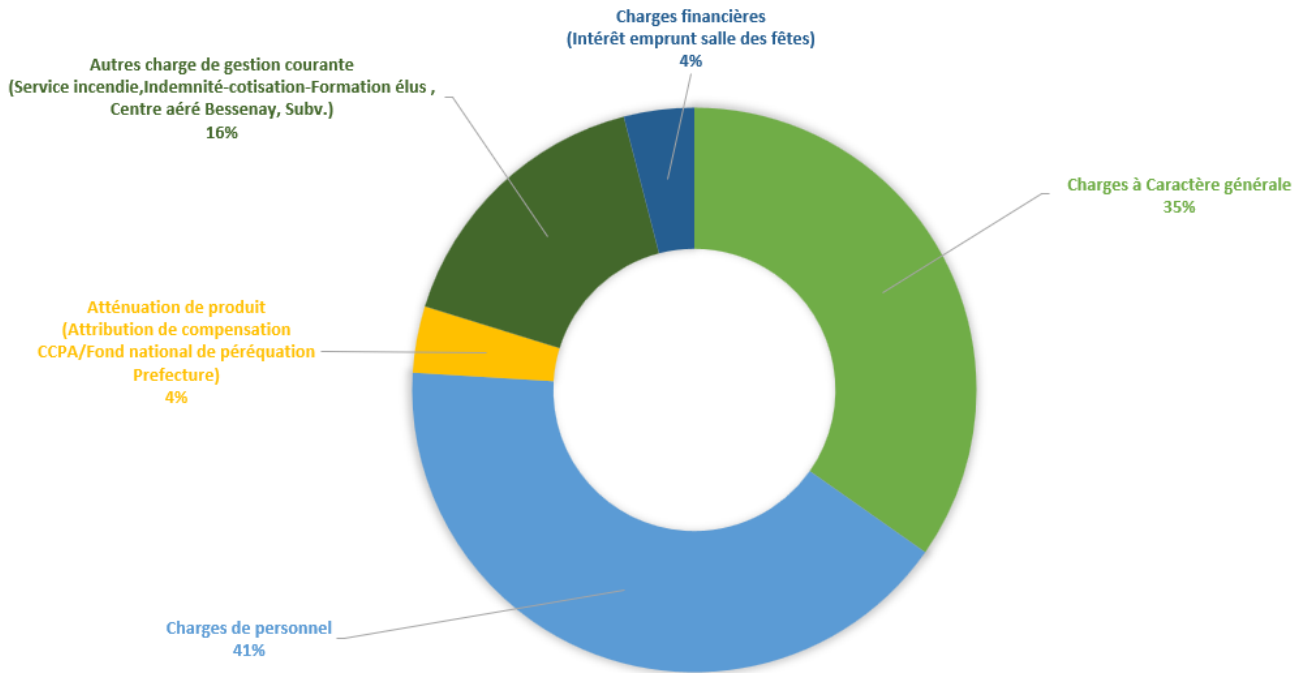
Pour plus de lisibilité, l'adjoite aux finances Marie-Charlotte CHAMFRAY propose de présenter le budget de fonctionnement 2022 réalisé sous forme de diagramme circulaire.

SECTION FONCTIONNEMENT

2022 RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 465 270,45€



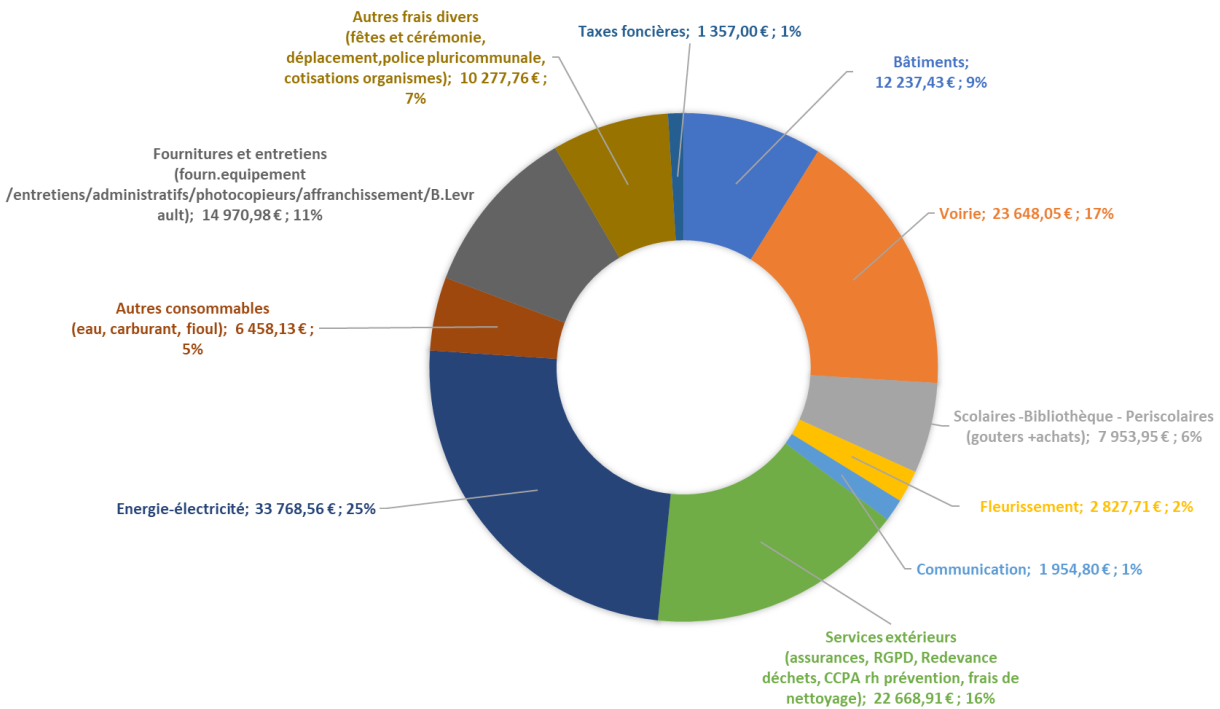
2022 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 397 455,99€



Le résultat 2022 de fonctionnement est excédentaire de 67 814.46 € (recettes – dépenses réalisées)

PRESENTATION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT CHARGES A CARACTERE GENERALES - 138 123,28 €



SECTION INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	Budget Prévisionnel 22	Réalisé 2022
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	7 414,14 €	
16 Remboursement d'emprunts (<i>capital emprunt salle des fêtes</i>)	13 106,62 €	13 106,62 €
PROJETS par opération	109 109,01 €	54 084,46 €
245 Aménagement boulodrome (<i>Rails et chausson matériaux</i>)	1 582,22 €	791,11 €
258 Aménagement entrée du village (<i>Géomètre</i>)	43 500,00 €	5 184,00 €
259 Téléphonie et informatique (<i>Pc fixe, pieuvre logiciel e-ticket</i>)	2 500,00 €	1 908,87 €
267 Bâtiment stade	8 000,00 €	7 119,12 €
268 Appartement de la cure	7 144,79 €	2 835,43 €
269 Matériel incendie	3 150,00 €	3 139,65 €
263 Salle de conseil	3 950,00 €	- €
265 Equipement numérique école	582,00 €	282,00 €
266 Aire de stockage	29 500,00 €	28 697,40 €
270 Equipement Cantine	4 200,00 €	4 126,88 €
271 Materiel services techniques Tondeuse + compresseur	5 000,00 €	
100 Divers	17 140,56 €	5 291,46 €
Travaux cimetières		3 258,00 €
Licences offices 365 SCRIBA		574,56 €
Panneau signalisation (matériel et outillage)		338,52 €
Police pluricommunale		388,66 €
Chauffe eau cantine		731,72 €
20 Modification PLU	5 000,00 €	
27 Autres immos financières		
TOTAL DEPENSES	151 770,33 €	72 482,54 €
021 Virement de la section de fonct,	85 929,54 €	
040 Opérations d'ordre entre section (<i>amortissement</i>)	50,00 €	
10 Dotations Fonds divers Réserves (<i>FCTVA - Taxe aménagement</i>)	25 971,31 €	34 487,21 €
FCTVA sur N-2	20 800,00 €	23 100,97 €
Taxe aménagement	2 000,00 €	8 214,93 €
1068 Excédent de fonctionnement	3 171,31 €	3 171,31 €
13 Subventions d'investissement	39 819,48 €	33 107,36 €
TOTAL RECETTES	151 770,33 €	67 594,57 €

Le résultat 2022 d'investissement est de – 4887.97€ € (recettes – dépenses réalisées)

Ci-dessous un bilan financier des principaux projets d'investissement réalisés sur 2021 et 2022 :

BILAN OPERATION 2021-2022			
Libellé Opération	Total Dépenses	Total Recettes	Autofinancement
Trottoir route de Montrottier	32 448,00 €	11 831,00 €	20 617,00 €
Numerique Ecole	8 574,20 €	4 645,92 €	3 928,28 €
Aire de stockage	28 697,40 €	17 671,00 €	11 026,40 €

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité. 14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Délibérations approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal pour le compte de gestion et le compte administratif 2022 de la commune.

	RESULTAT 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	397 455,99 €	72 482,54 €
Recettes	465 270,45 €	67 594,57 €
Résultat 2022	67 814,46 €	-4 887,97 €
Report résultat clôture N-1	127 844,93 €	-7 414,14 €
Restes à Réaliser		-36 938,06 €
Part affecté à l'investissement 2022	3 171,31 €	
RESULTAT de clôture de l'exercice 2022	192 488,08 €	-12 302,11 €
	RESULTAT EXCEDENTAIRE:	180 185,97 €

Délibérations approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'affectation du résultat du budget communal 2022.

Vote taux d'imposition

Taux d'imposition 2023 :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la stabilité des taux d'imposition sur la commune pour 2023 soit 28.06% pour la taxe foncière sur le bâti et 41.09% pour la taxe foncière sur le non bâti et 13.32% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants.

Les bases communiquées par l'Etat étant en hausse en 2023 par rapport à 2022, une recette supplémentaire de 13 004€ est automatiquement enregistrée, avec le maintien des taux d'imposition 2022 sur 2023. Pour rappel, ces bases sont calculées sur les valeurs locatives actualisées chaque année en fonction du marché de l'immobilier.

Délibération approuvée à l'unanimité du conseil pour le vote des taux d'imposition.

Budget primitif 2023 commune

Présentation du Budget Primitif de la commune (BP) 2023

Les sections recettes/dépenses des sections investissement et fonctionnement sont équilibrés.

TOTAL BP 23 FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	599 906,52 €	599 906,52 €
TOTAL BP23 INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	136 797,86 €	136 797,86 €

Hausse des prix de l'électricité :

Le BP2023 tient compte de la hausse prévisionnelle des dépenses liées aux consommables notamment sur l'électricité. Une augmentation de 20% a été anticipé sur l'ensemble des bâtiments communaux, hormis sur la salle des fêtes qui possède un compteur de + de 36KVA où une hausse des prix x3 a été prévue.

Dépenses 2022 réalisées en électricité : 33 768,56€

Dépenses 2023 prévisionnelles en électricité : 65 500€

Présentation du BP23 par commission :

Commission	Conseiller/agent responsable	BP 2023
Batiments	Cédric Blanc	18 000,00 €
Bibliothèque	Aurélié Bouvy	1 500,00 €
Scolaires	Aurélié Bouvy/ Valerie G	3 900,00 €
Periscolaire (gouter + achats materiel/jeu)	Pascaline Ronchietto	2 600,00 €
Fleurissement	Baptiste Delorme	3 000,00 €
Voirie	Cyrille Goutte	25 000,00 €
Communication	Romain Verny Gaelle Guinet	2 500,00 €

Mise au vote des subventions aux associations :

ASSOCIATIONS	Subventions 2023	Commentaires
Fanfare l'Echo des vallons	220,00 €	
APE Cantine scolaire	6 149,00 €	143jrs de fonctionnement x 43€
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €	
Association Solidarité Partage	127,38 €	0,22 x 579hab
Fete de la Cerise	2 500,00 €	
Prévisionnel soutien aux associations	500,00 €	
ADMR Bessenay	3 152,00 €	Comprend estimation coûts portage des repas + participation 2022 et 2023 aux financement des locaux de l'ADMR
TOTAL	12 848,38 €	

Le budget primitif a été voté à l'unanimité. 15 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

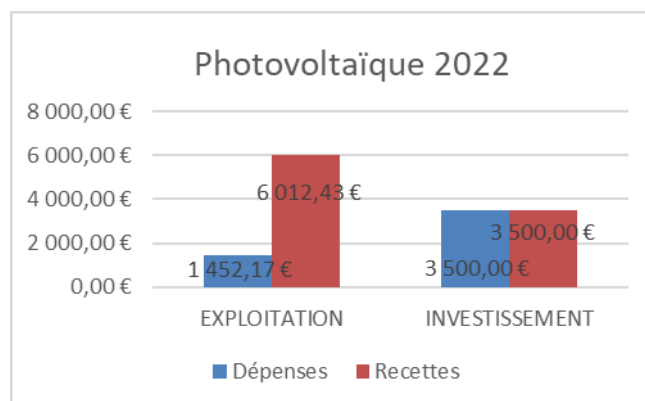
Délibération approuvant à l'unanimité du conseil municipal pour le budget primitif 2023.

Compte de gestion + compte administratif 2022 photovoltaïque

Magali ANTOINE a d'abord présenté le compte de gestion de la Trésorerie puis le compte administratif à l'ensemble du conseil municipal.

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Voici le graphique pour le photovoltaïque 2022 :



Quelques explications de ce graphique.

Les recettes de la section exploitation sont en hausse par rapport à 2021. Celles-ci sont liées à l'augmentation de la production d'électricité due au grand nombre de jours ensoleillés en 2022. Les dépenses de la section d'exploitation comprennent la location des 2 compteurs photovoltaïques (école + garages), les frais de personnel affectés au photovoltaïque, les intérêts de l'emprunt ainsi que les intérêts courus non échus. D'où le montant de 1 452,17€. Il faut noter cependant que, faute de crédits, certaines dépenses ont été prises en compte sur un prorata.

Pour les dépenses d'investissements, le montant correspond au remboursement du capital de l'emprunt.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité. 15 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Budget primitif 2023 photovoltaïque

Magali ANTOINE présente les éléments du budget primitif 2023 photovoltaïque.

Rien de particulier à signaler pour ce budget qui est plutôt constant, les bases de 2022 sont reconduites en dépenses et en recettes.

Ce BP est voté à l'unanimité. 15 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Commission bâtiments

Ecole :

Florent CHIRAT évoque le contrôle de branchements par le service assainissement de la CCPA : plusieurs défauts de branchement sont notifiés sur des bâtiments communaux et privés (raccordements eaux usées et eaux pluviales). Une 1ère intervention corrective est prévue à la charge de la CCPA sur 2023. Il faudra par contre reprendre des branchements, notamment autour du bâtiment scolaire, à la charge de la commune sur les prochaines années.

Appartements de la Cure :

Cédric BLANC informe qu'une demande a été faite auprès de ALTE 69 afin d'obtenir un certificat de sobriété énergétique dans le cadre de la rénovation d'appartements vacants. Ce certificat mesure le gain énergétique des techniques mises en œuvre pour la rénovation, et s'il est obtenu, nous permettrait de prétendre à des aides d'état dans le cadre du « fond vert ».

En parallèle, nous sommes en discussion avec l'OPAC du Rhône pour évaluer une éventuelle reprise en gestion de ces appartements par leurs services (cession, bail emphytéotique ?).

En fonction des différents retours, des décisions seront prises au prochain CM concernant la rénovation de ces appartements.

SYDER

Florent CHIRAT présente un tableau récapitulatif des charges annuelles dues par la commune à ce syndicat qui gère :

- L'installation, le renouvellement et l'entretien des éclairages publics, la consommation électrique de ces éclairages.
- Le suivi du photovoltaïque que nous avons installé sur les toits de l'école et du local technique montée de la Croix-Rousse.
- Le renforcement où l'extension du réseau électrique sur l'ensemble de la commune (pour les communes de notre taille, ce syndicat assure la maîtrise d'œuvre à la place d'ENEDIS).

TABLEAU CONSOMATIONS SYDER

	MAINTENANCE EP Formule A - Trimestrielle -intervention 'sous 4h ou 7 jours -fourniture Bilan N-1	CONSOMMATION ELECTRIQUE	CONTRIBUTION ADMINISTRATIVES 2€/HAB Electricité 0,04€/HAB EP	CHARGES LIEES nx travaux d'investissements sur 15 ans contribution	AUTRES ACTIVITES -photovoltaïque -groupement achat electrique	REGULARISATION SUR MAINTENANCE ET CONSOMMATION p/r Appel N-1	APPEL PROVISOIRE sur charges	TOTAL CHARGES DUES Année
2020	1 259,48 €	3 604,73 €	1 148,52 €	9 622,96 €		-409,43 €	4 650,00 €	15 012,05 €
2021	1 607,43 €	3 363,27 €	1 170,96 €	9 102,06 €	550,00 €	704,78 €	5 498,00 €	17 025,80 €
2022	1 607,43 €	3 599,89 €	1 170,96 €	17 251,24 €	550,00 €	-295,67 €	6 928,00 €	25 604,53 €
2023	1 490,95 €		1 170,96 €	8 096,05 €	550,00 €	-1 723,16 €	6 750,00 €	14 843,85 €

1^{ère} annuité exceptionnelle éclairage Abords Eglise 2021

La dernière colonne correspond au total des charges dues par la commune chaque année, pour rappel, ces charges sont fiscalisées auprès des habitants sur les impôts locaux. Ce tableau retranscrit la consommation électrique réelle pour notre éclairage public. Les mesures d'extinctions nocturnes ont pour but de maîtriser ces dépenses.

Cédric BLANC ajoute que le SYDER est actuellement en train d'établir une réflexion globale sur l'ensemble du territoire, de renouvellement des luminaires avec de nouvelles technologies, plus sobres.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE informe que le curage des fossés sur les voies communautaires est réalisé. Il indique également que des travaux d'entretien sont prévus au stade de foot afin qu'il soit prêt pour le jubilé du club le 3 juin.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL énonce qu'une réunion de travail ACM Bessenay s'est déroulée pour redéfinir le tarif périscolaire du mercredi et des vacances à partir de la prochaine rentrée. Il y aura une uniformisation des prix entre St Julien sur Bibost, Bibost et Courzieu. Il a été obtenu une baisse de prix de 2€ par journée complète.

Le Conseil d'école a eu lieu récemment, les maitresses remercient la Mairie pour la réalisation des travaux et investissements (bureau) demandés.

La commission scolaire doit réfléchir à l'organisation des différents services scolaires (ATSEM, garderie périscolaire, surveillance temps méridien, entretien des locaux) pour la rentrée prochaine, avec le départ à la retraite prévu de Marie-Franceline BUFFARD durant l'été.

Commission cadre de vie

Baptiste DELORME précise que les plantations annuelles sont prévues le 20 mai avec les agents techniques et les bénévoles.

Il est prévu également de travailler sur la communication autour de l'aire de stockage du crêt de guerre afin d'établir des panneaux permettant d'expliquer ce qui est accepté ou non en vue du broyage. Le niveau de remplissage de cette aire est à surveiller en vue de la programmation du broyage.

Commission communication

Gaëlle GUINET propose que la commission participe à l'élaboration de ces panneaux sur le broyage.

Biblio

Aurélien BOUVY fait part du renouvellement d'une partie du fond des ouvrages qui aura lieu le 13 avril. Elle communique également sur le fait que le Département pourrait accompagner la bibliothèque sur un projet d'investissement à hauteur de 50% pour un montant maximum de 3000€ d'achat. Le dossier est à déposer avant le 30 Avril. Une réunion est prévue avec les bénévoles à ce sujet.

Commission sociale

Solange PEYLABOUD évoque la réception du samedi 25 Mars proposée par l'ADMR pour remercier les mairies de leur participation à l'achat du bâtiment à Bessenay. 80 Personnes ont répondu présentes à l'invitation. L'ADMR rencontre toujours des difficultés pour recruter mais le fonctionnement et l'équilibre financier sont pour l'instant satisfaisants.

La prochaine assemblée générale se tiendra le mardi 30 mai 2023.

Thierry VANEL qui a participé à la commission solidarités de la CCPA informe le conseil municipal que la semaine bleue se tiendra du 2 au 8 Octobre 2023. Les 3 Communes de notre bassin de vie doivent se réunir pour proposer des actions à l'attention des seniors.

Commission associations

Bertrand GIROUD signale qu'il a été contacté par plusieurs forains. Ces derniers demandent des emplacements mais au final ne se déplacent pas forcément lors de la vogue. Le problème perdure. A voir comment nous pourrions accompagner les vogueurs pour maintenir cette fête du village.

Il est également évoqué le sujet du feu d'artifice qui a été annulé à plusieurs reprises à cause du covid puis de la sécheresse. L'artificier a établi un avoir mais le contrat ne prévoit pas de remboursement. Nous serons donc tenus de le tirer cette année (sauf arrêté exceptionnel de nouveau !). En accord avec les p'tits gônes, il est programmé le samedi de la vogue (19 août).

Questions diverses

- PLU : Florent CHIRAT fait part d'une réunion avec le service de la DDT et le bureau d'études dans le but de lancer une procédure de modification du PLU pour ouvrir tout ou partie de la « zone AU » au-dessus du village. Une réunion avec les riverains est à prévoir pour les informer et les consulter.
- Florent CHIRAT émet également l'idée de revoir les tarifs des concessions du cimetière et des locations (salle polyvalente notamment). A l'heure actuelle, ils ne sont plus adaptés aux coûts que nous supportons (aménagement récent de 3 concessions au cimetière et consommation énergétique pour la salle polyvalente). Décisions prévues lors du prochain conseil municipal.
- Lignes directrices de gestion (LDG) : Florent CHIRAT évoque les LDG qui ont été validées dernièrement (avis favorable) par le comité technique du centre de gestion du Rhône. Celles-ci permettront notamment d'acter l'évolution du personnel en termes des carrières. Nous pourrons donc accéder à certaines demandes des agents (avancements de grade notamment).
- Etat de catastrophe naturelle : Florent CHIRAT précise qu'après prise de renseignements auprès de la préfecture nous allons engager une procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2022. Cette procédure est ouverte à la demande d'un résident de la commune qui a observé des dégâts sur son bâti suite à la sécheresse de l'année dernière. L'obtention de cet état de catastrophe naturelle est nécessaire pour l'intervention des compagnies d'assurance.

Rappel aux habitants de la commune : si vous êtes concernés par un problème identique, merci de vous rapprocher de la mairie.

- Le rallye de Charbonnières se tiendra le vendredi 21 avril. Les routes concernées seront fermées de 7h à 19h. Les petits gones tiendront une buvette comme d'habitude. Une communication sera prochainement établie avec toutes les informations nécessaires.
- Fête de la Cerise : Cédric BLANC signale que les inscriptions pour le repas de la fête de la cerise de Juillet prochain seront bientôt ouvertes au public. Le début de la réalisation du char est fixé au 8 avril. Le thème choisi est la musique disco.

Prochains conseils municipaux :

- Lundi 15 Mai 20h
- Mardi 4 Juillet 20h

Séance levée à 23H.

Semaines de l'Environnement

Du 1er mai au 10 juin se tiendront les Semaines de l'Environnement, coorganisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les communes et les associations du territoire.

Cette année, ce sont 23 évènements qui sont proposés sur près de 6 semaines : ateliers, balades nature, ciné-débat, théâtre, expositions, conférences... Il y en a pour tous les goûts !

Comme chaque année, ces évènements sont gratuits et accessibles à tous. A noter que le Marché de l'Environnement, qui réunira une trentaine d'acteurs environnementaux du territoire, se tiendra le samedi 3 juin à Courzieu.

Les P'tits Gones

Nous revenons pour la saison avec le rallye de Charbonnière le 21 avril au Tallot où vous nous trouverez pour admirer les voitures tout en vous rafraichissant ou en mangeant à notre buvette durant la journée.

La semaine suivante vous nous retrouverez à l'occasion du 1er mai où vous pourrez nous entendre chanter devant votre porte durant toute la nuit.

Après une petite pause pour nous remettre de cette nuit de folie, les brioches seront de retour sous un format différent des années précédentes. En effet, cette année, nous passerons seulement durant deux week-end (nous vous communiqueront les dates plus tard)

Il y aura bien évidemment la traditionnelle vogue du vendredi 18 au Lundi 21 Août. Le programme vous sera communiqué en temps voulu.

Nous vous attendons nombreux et prêt pour chacun de ces évènements, alors notez les dates !

Sporting Club Bigarreux – Football

Pour cette saison 2022/2023, notre club de foot compte 117 licenciés joueurs âgés de 4 ans à 13 ans et encadrés par 20 dirigeants bénévoles. Tout au long de la saison, chaque groupe dispute des plateaux (multi-rencontres) ou des matches sous forme de championnat, mais également des participations à des tournois en salle ou en extérieur organisés par les clubs voisins du secteur brévenne.

Objectif du club : « plaisir du jeu et progression collective de notre effectif dans le foot ».

Prochaines manifestations :

- tournoi Bigarreux en extérieur U11 et U13, le vendredi 26 mai à partir de 18h30 au stade de Bessenay.
- Assemblée générale du club, le jeudi 29 juin à 19h30 à la salle des fêtes de Brullioles.

Objectifs n°1 de la saison prochaine :

- Maintien de nos effectifs et Réussir à reconstituer un groupe U15. Afin de compléter ce groupe, le club est à la recherche de joueurs nés en 2009 et 2010, intéressés par la pratique du football au sein du SC Bigarreux.

A votre agenda

Avril 2023

Vendredi 21

Buvette Rallye de Charbonnière au Tallot

Dimanche 30

Petit Marché de Saint Julien

Mai 2023

Dimanche 7

Classes en 3